



DELIBERATION N°20240624-01
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 16

Nombre de votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-quatre juin, les membres du conseil municipal de la Commune de Lussac-Les-Châteaux se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire Jean-Luc MADEJ, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 17 juin 2024

Étaient présents : Mesdames TRICHARD Annie, LAGRANGE Annie, DARDILLAC Margareth, FAUGERE Maria, SAUVAGE Cynthia, TOUCHARD Nathalie, Messieurs MADEJ Jean-Luc, MORAND Daniel, BUJAULT Jean, BRUGIER Pierre, CHEVRIER Patrick, PEUMERY Jérôme, AUZENET Ludovic, DUVERGER Jacques, FILLAUD Patrice, GUILLON Michel.

Absents excusés avec pouvoir : Mme THIMONIER Marylène (donne pouvoir à M. Daniel MORAND), Mme BOULBES Sylvie (donne pouvoir à M. Patrice FILLAUD), Mme RIBARDIERE Nathalie (donne pouvoir à Mme Cynthia SAUVAGE).

Absents excusés : /

Absents : /

**NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE, DE LA GARDERIE, DU CAMPING, DU MUSEE ET DE LA
MEDIATHEQUE :**

Vu l'avis de la commission Culture qui s'est réunie le 12 mars 2024,
Vu l'avis de la Commission Finances qui s'est réunie le 10 Juin 2024,

Tarifs Cantine Scolaire 2024-2025

	Tarif Actuel Rentrée 2023	Proposition Rentrée 2024
Ecole Maternelle	3.03 €	3.09 €
Ecole Élémentaire	3.29 €	3.36 €
Adultes	5.61 €	5.72 €
Employés municipaux	3.70 €	3.77 €

AR Prefecture

086-218601409-20240624-20240624_01-DE
Reçu le 28/06/2024

Tarifs touristes par jour		
	Actuel	Proposition
Forfait caravane 2 personnes	13.50 €	13.90 €
Forfait camping-car 2 personnes	13.50 €	13.90 €
Forfait 1 toile de tente 1 personne	7 €	7 €
Forfait toile de tente 2 personnes	11.80 €	11.80 €
<u>A partir de la 3^{ème} personne</u>		
Adulte supplémentaire	1.80 €	1.80 €
Enfant supplémentaire jusqu'à 12 ans	1.10 €	1.10 €
Douche personne extérieure au camping	2 €	2 €

Tarifs Ouverture exceptionnelle Arrêts de tranche Civaux (hors période estivale)

Tarifs employés et ouvriers par jour		
	Actuel	Proposition
Emplacement pour une personne	9 €	9.30 €
<u>Personne supplémentaire</u>		
Adulte/enfant : +12 ans	2 €	2 €
Enfant jusqu'à 12 ans	1.50 €	1.50 €

Tarifs touristes par jour		
	Actuel	Proposition
Forfait caravane 2 personnes	16 €	16.50 €
Forfait toile de tente 2 personnes	14 €	14 €
Forfait camping-car 2 personnes	16 €	16.50 €
<u>A partir de la 3^{ème} personne</u>		
Adulte supplémentaire	2 €	2 €
Enfant supplémentaire jusqu'à 12 ans	1.50 €	1.50 €
Douche personne extérieure au camping	2 €	2 €

Tarif garage mort : cas particuliers pour les employés des arrêts de tranche de Civaux :

- 2 €/ jour maximum 1 mois
- 3.30 €/jour au-delà d'un mois

AR Prefecture

086-218601409-20240624-20240624_01-DE
Reçu le 28/06/2024

		Pour tous lors des journées événementielles (Nuit des musées, Journées nationales de l'archéologie, Journée européenne du patrimoine, Fête de la science...)
--	--	--

Visite guidée, atelier ou animation			
Type de tarif	Prix actuel	Proposition Commission Finances	Public
Plein tarif	5 €	6 €	Adulte
Tarif réduit	2.50 €	3 €	Enfant à partir de 4 ans Etudiant Demandeur d'emploi Groupe à partir de 8 personnes Public handicapé (visite musée uniquement) Adhérent MJC21 Guide conférencier Adhérent à la Maison des artistes Adhérent à l'ICOM (Conseil International des Musées)
Gratuité		Gratuit	Etablissements scolaires de Lussac-Les-Châteaux Centre de loisirs du Montmorillonnais Accompagnateur de groupe Personnel de la commune de Lussac-Les-Châteaux en activité Journaliste dans le cadre de leur mission Enseignant (porteur du pass enseignant) Personne munie d'un titre de gratuité (lot, partenaire, ambassadeur tourisme...) Pour tous lors des journées événementielles (Nuit des musées, Journées nationales de l'archéologie, Journée européenne du patrimoine, Fête de la science...)

- La demande d'intervention d'un animateur extérieur, spécialisé dans les techniques préhistoriques (art du feu, taille du silex, chasse...), sera payante en sus du droit d'entrée comme indiqué ci-dessous :

AR Prefecture

086-218601409-20240624-20240624_01-DE
Reçu le 28/06/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les tarifs de la cantine, de la garderie, du camping, du musée et de la médiathèque.

Pour extrait conforme, le 25 juin 2024

Le Maire
Jean-Luc MADEJ



La secrétaire de séance
Cynthia SAUVAGE

AR Prefecture

086-218601409-20240624-20240624_01-DE
Reçu le 28/06/2024